



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aubergenville, le 5 octobre 2023

Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN)

Cécile Zammit-Popescu dénonce un projet inacceptable

Ce mercredi 4 octobre, c'est une présidente de la Communauté urbaine en colère, qui est sortie de la réunion du COPIL LNPN.

"Lorsque ce projet est ressorti des cartons en 2015, il avait 4 objectifs :

- Améliorer la qualité de service ;*
- Augmenter la fréquence ;*
- Réduire les temps de parcours ;*
- Contribuer au développement de la vallée de la Seine.*

C'est peut-être vrai, mais pas pour tout le monde !

La Normandie s'oppose fermement à ce que les trains normands s'arrêtent à Mantes, au prétexte que notre territoire accueillera prochainement le RER EOLE, une desserte qualitative Mantes-Paris.

C'est faire bien peu de cas des habitants et entreprises de notre vallée de Seine qui supporteront tous les inconvénients de la LNPN, sans aucun bénéfice.

Il est prévu une forte augmentation du fret au profit du port du Havre (on pourrait d'ailleurs s'interroger sur la pertinence de développer le fret ferroviaire plutôt que le fret fluvial ...).

Le déplacement des trains normands sur cette ligne dédiée devait libérer des sillons pour améliorer la circulation du RER EOLE, mais comme la LNPN ne pourra pas être utilisée pour le fret -elle n'en a pas le gabarit-, celui-ci se fera sur les sillons existants, ceux dédiés aux lignes J aujourd'hui et à EOLE demain.

Autrement dit, les sillons libérés par la création de la LNPN ne serviront pas à renforcer l'offre de trains EOLE pour favoriser les déplacements des usagers mais à accueillir du fret !

Pendant que nos habitants continueront toujours à attendre leurs trains sur les quais, ils regarderont passer sous leur nez ceux de Normandie sans pouvoir y accéder ainsi que les trains de marchandises, avec leur cohorte de nuisances !

Quant au "développement de la vallée de la Seine", on a de quoi s'étrangler quand on sait que l'Arrêté de Prise en Considération, que le Préfet des Yvelines va être obligé de signer, va geler notre territoire, le plus pauvre des Yvelines. Cette disposition entrainera le blocage de l'aménagement d'un quartier

de gare EOLE et de grands projets d'activité économique indispensables à son attractivité ! Et si, pour notre plus grand malheur, la LNPN devait être réalisée, ce qui nous attend est une profonde dégradation de notre habitat, de notre environnement et de nos paysages, avec un impact majeur sur nos terres agricoles.

On a bien compris que les élus normands veulent que leurs habitants soient transportés plus rapidement et leurs marchandises plus abondamment, mais je n'accepterai pas que ce soit aux dépens d'un territoire de 73 communes et 420 000 habitants avec de nombreuses difficultés socio-économiques.

C'est pourquoi, je réunirai très prochainement les élus du territoire impactés par ce projet. »

Contacts presse :

Anne Dorsemaine – 06 45 19 98 29 – anne.dorsemaine@gpseo.fr